

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2021

PRESENTS : Franck MONGE, Benoît REY, Céline POULET, Béatrice LILLIO, Laura GENCEL, Aurélie LE BOËDEC, Vera DE RUIJTER, Frédéric LÉTRANGE, Jérôme PONTON, Luc FAURE,

ABSENT EXCUSE : André MONNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Aurélie LE BOËDEC

1 - Approbation du compte rendu du 26 janvier 2021

Vote : 9 pour, 1 abstention

2 – Construction groupe scolaire à énergie positive – Avenants aux marchés de travaux

a) Prolongation du délai d'exécution (DEL n°2021-07)

Monsieur le Maire indique que considérant que les travaux ne pourront être réceptionnés dans les délais mentionnés suite à plusieurs retards causés par les éléments suivants :

- Des cadences de travail ralenties dans le cadre de la mise en place des mesures barrières et des contaminations par le COVID 19 de salariés,
- Un retard dans la livraison et la fabrication des éléments de charpente (pour le lot 2A) et des menuiseries extérieures pour le lot 3, non imputables aux entreprises,
- Un retard dans la réhausse de la ligne électrique passant au-dessus du chantier.

Le délai d'exécution des marchés des lots 1, 2A, 2B, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 est prolongé de 3 mois et 15 jours calendaires. La date globale de fin du marché est fixée au 8 juillet 2021.

Vote : unanimité

b) Augmentation et/ou diminution du montant du marché

Lot n°01 – Gros Œuvre : avenant n°1 : moins-value d'un montant de 893.48 € HT qui a pour objet diverses modifications

Attributaire : DROMAÇON TP

Adresse : 13 chemin des Senteurs 26400 AOUSTE SUR SYE

Marché initial : 447 703.54 € HT

Avenant n° 1 : moins-value de 893.48 € HT

Nouveau montant du marché : 446 810.06 € HT

Lot n°02A – Ossature bois : avenant n°1 : moins-value d'un montant de 13 613 € HT qui a pour objet diverses modifications

Attributaire : GULHOT CONSTRUCTION BOIS

Adresse : Madelonnet 43520 MAZET SAINT VOY

Marché initial : 480 222 € HT

Avenant n° 1 : moins-value de 13 613 € HT

Nouveau montant du marché : 466 609 € HT

Lot n°02B – Etanchéité : avenant n°1 : plus-value d'un montant de 2 378 € HT qui a pour objet diverses modifications

Attributaire : LP ETANCH

Adresse : 16-18-20 Place Bernard Palissy

Marché initial : 91 197 € HT

Avenant n° 1 : plus-value de 2 378 € HT

Nouveau montant du marché : 93 575 € HT

Vote : unanimité

3 – Finances

a) Compte de gestion 2020 (DEL n°2021-09)

M. le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation.

b) Compte administratif 2020 (DEL n°2021-10)

Le compte administratif 2020 s'établit de la manière suivante :

Investissement

Recettes : 1 382 618.11 € Dépenses : 1 036 445.54 €

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 346 172.57 €.

Fonctionnement

Recettes : 502 094.66 € Dépenses : 442 594.01 €

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 59 500.65 €.

Vote : 9 pour

4- Informations et questions diverses

- a) Présentation des demandes d'autorisation d'urbanisme depuis le début de l'année
- b) Questionnement sur la mise en vente du bâtiment « ancienne ferme Gresse » et du terrain
- c) Retour sur la rencontre avec Mme BOUAN, conseillère aux décideurs locaux pour les communes de la CCCPS : nouvel interlocuteur de la DGFIP au service des communes
- d) Commission camping : la rencontre avec la gérante devrait avoir lieu le 9 mars 2021
- e) Visite du chantier de la construction du groupe scolaire : le 27/02/2021 à 10h

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le mardi 31 mars 2021

La séance est levée à 21h00.

Le Maire

Franck MONGE

Affiché le

08 MARS 2021

